



Calculs kilométriques / déplacements / location

1 - Pour les déplacements de 0 à 50 kilomètres aller, aucune indemnisation à ajouter.

2 – Au dessus de 50 kilomètres aller (soit plus de 100 kilomètres aller/retour) on indicera un supplément de déplacement comprenant la location du minibus obligatoire et ce sous la seule condition qu'il y ait eu entente sur le matériel mis à disposition du groupe par l'organisateur.

Les distances sur la première ligne s'entendent aller/retour :

Exemple 101 à 500 = 50 à 250 aller.

Distances	101 à 500	501 à 1000	1000 à 1500	1500 à 2000	2000 à 3000	Kilomètres supplémentaires
Forfait	132 euros	260 euros	260 à 415	415 à 565	565 à 793	0,20

Exemple de calcul :

On prend comme valeur de référence le maximum d'une case. Par exemple pour 1800 kilomètres aller – retour les valeurs maxi de la case sont 2000 kilomètres et 565 euros. Le calcul se pose comme il suit sur la calculatrice :

$$565 * \text{distance à calculer} / 2000 \rightarrow 565 * 1800 / 2000 = 508,50 \text{ euros}$$